

JAPON

Programme de vacances-travail

DESCRIPTION

Grâce à ce programme, les jeunes Canadiens peuvent passer des vacances prolongées au Japon tout en ayant la possibilité de prendre un emploi de temps en temps, selon leurs besoins, pour payer leurs dépenses de séjour. Le programme vise à faire apprécier la culture japonaise aux participants ainsi qu'à favoriser la compréhension mutuelle.

La plupart des jeunes Canadiens qui participent à ce programme obtiennent un emploi relié à l'enseignement de l'anglais. Les personnes compétentes qui ont de l'expérience dans le domaine de l'enseignement peuvent trouver un poste d'enseignant dans une école de langues ou au sein d'une entreprise. Il y a aussi une demande d'enseignants du français, mais une bonne connaissance de l'anglais est néanmoins nécessaire.

DURÉE DES STAGES

Le visa de vacances-travail au Japon est valide pendant une période initiale de six mois. Il peut être prorogé de six mois une fois sur place.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Pour participer à ce programme, les candidats doivent :

- avoir entre 18 et 30 ans;
- avoir la citoyenneté canadienne et résider au Canada;
- posséder un passeport en règle et un billet d'avion aller-retour ou suffisamment d'argent pour acheter ce billet;
- posséder suffisamment d'argent pour

payer leurs dépenses, y compris d'éventuels frais médicaux, pendant leur séjour initial au Japon.

Il n'est pas nécessaire d'être étudiant pour prendre part à ce programme.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Le Programme de vacances-travail au Japon est accessible à longueur d'année. Ceux qui veulent y participer doivent présenter une demande à cet effet au moins huit semaines avant la date à laquelle ils prévoient à partir. Pour obtenir un visa, ils doivent s'adresser directement à une mission consulaire ou diplomatique du gouvernement du Japon au Canada ou au Programme de vacances-travail (PVT). Voir page 32 du répertoire.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

Ambassade du Japon

255, rue Sussex
Ottawa (Ontario)
K1N 9E6

Téléphone : (613) 241-8541

Télécopieur : (613) 241-7415

Consulat général du Japon

Tour de la Banque Toronto-Dominion
Bureau 2702, case postale 10
Centre Toronto-Dominion
Toronto (Ontario)
M5K 1A1

Téléphone : (416) 363-7038

Télécopieur : (416) 367-9392

Consulat général du Japon

600, rue de la Gauchetière ouest
Bureau 2120
Montréal (Québec)
H3B 4L8

Téléphone : (514) 866-3429

Télécopieur : (514) 395-6000